Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 16 (1908)

Heft: 8

Artikel: Une épidémie de peste, il y a 250 ans

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683359

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 8. — XVIe année. 15 août 1908.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page
Une épidémie de peste, il y a 250 ans	85
La journée de Peseux	87
Quelques notes sur l'activité des comités suisses de secours aux victimes de la guerre de 1870-71	94
Destruction des mouches	95

Une épidémie de peste, il y a 250 ans

On plaisante assez souvent les savants et les médecins pour qu'il soit permis, de temps à autre, de leur adresser quelques bénédictions. C'est à eux en effet que nous sommes redevables de notre sang-froid et de notre calme quand nous apprenons que, soudain, une épidémie a fait son apparition quelque part. Nous nous sentons si bien protégés par l'hygiène, par les antiseptiques, par les mesures d'isolement et de désinfection, par la façon dont nous savons les épidémies étudiées, suivies, dépistées, traquées, que notre quasi indifférence n'est faite que de confiance.

Il est bien probable, certes, qu'on ne reverra plus ces traînées de lèpre, de peste ou de choléra, qui, jadis, laissaient les médecins désarmés et terrifiaient l'Europe!

Voulez-vous connaître ce qu'était une épidémie de peste au temps de Louis XIV? Ah, ce n'est point d'une lecture folâtre; le tableau, pourtant, est réconfortant par la comparaison qu'on en peut faire avec ce que serait aujourd'hui le fléau, scientifiquement endigué.

Le 8 mai 1667, la peste fit son apparition à Amiens, à la suite d'un passage de troupes. Les premiers cas furent constatés rue des Poulies; l'autorité fit aussitôt fermer cette rue « par les deux bouts », de façon à ce que les gens pussent y mourir en paix, débarrassés du souci de contaminer leurs concitoyens. On espérait du moins qu'il en serait ainsi; mais cette mesure barbare n'eut d'autre effet que d'augmenter le mal: il fallut bientôt traiter de même d'autres rues. On barra les maisons infectées avec des planches et l'on posa une garde aux environs pour empêcher les gens d'en approcher.

Le fléau, cependant, prit un effroyable développement; le commerce se trouva subitement interrompu; huit mille ouvriers sans travail, n'avaient plus, pour subsister que les cotisations des bourgeois; les réunions, les relations, les repas de fa-

mille cessèrent tout à coup. Pendant plus d'un an le terrible mal ravagea la ville; les églises étaient interdites; les gens s'évitaient le plus possible afin de ne pas se contaminer au contact de personnes suspectes. Les prêtres confessaient très brièvement les malades par la fenêtre ouverte, en ayant soin de se tenir « à quelque distance, de prendre le dessus du vent, et de s'isoler de l'atmosphère infectée par le moyen d'un réchaud allumé sur lequel on projetait du vinaigre ». Les baptêmes, même, se faisaient dans la rue à l'aide d'un petit vase rempli d'eau et attaché au bout d'une baguette.

Un brave médecin de la ville, Charles Ducrocq, homme plein de bon sens et de prudence, publia un *Advis familier et salutaire au peuple d'Amiens que chacun doit garder pour se garantir et préserver de la peste qui court à présent.* Les conseils que ce placard contenait étaient anodins, mais bons à suivre, il est vrai.

Le bon docteur Ducrocq avertit donc ses concitoyens d'avoir à implorer l'assistance de Dieu; puis il recommande « l'isolement et l'éloignement de tout ce qui est frappé de la peste ». Comme mesures préventives, quelques purgations lui semblent nécessaires, à la condition d'être douces et laxatives, mais non irritantes. Le régime de vie consistera en bonne nourriture, veau, mouton, chapons, pigeons, etc.; le gibier n'est pas interdit, car il ne faut pas changer trop brusquement son régime; la boisson sera du vin trempé d'eau ou de la limonade « un peu sirotée ». Les excès doivent être évités, il faudra prendre un peu de mouvement, ne pas veiller, conserver sa gaîté et sa hardiesse et corriger le mauvais air, assainir les logements, en y brûlant des parfums, des plantes aromatiques; porter sur soi des sachets remplis d'aromates ou bien des linges imbibés d'eau-de-vie, de fort vinaigre ou de citron, ou encore une orange lardée de fragments de canelle et de clous de girofle. Il est utile d'allumer de bons feux dans les cheminées des maisons, et même d'en entretenir dans les rues, comme Hippocrate l'avait recommandé dans la peste d'Athènes.

C'est tout, et c'est peu pour lutter contre un pareil fléau; mais l'honnête Ducrocq n'en savait pas davantage. S'il avait eu seulement l'idée d'interdire aux Amiénois l'usage de l'eau, il est bien probable que l'épidémie se serait trouvée enrayée sur le champ; il semble en effet que c'était là une sorte de choléra-morbus plutôt que la peste proprement dite; mais qui songeait, à cette époque, que l'eau est le grand véhicule de toutes les épidémies?

Quoiqu'il en soit, les ordonnances de Ducrocq, pour sages et mesurées qu'elles furent, n'eurent pas grand effet. En seize ou dix-sept mois, la maladie fit à Amiens près de trente mille victimes! La population de la ville fut réduite des deux tiers.

Devant cette effroyable calamité, les autorités firent appel à des savants étrangers: David Jouisse qui avait combattu avec succès, disait-on, un mal semblable à Rouen, fut mandé; il fit paraître un ouvrage intitulé : *Bref discours de la préservation et de la cure de la peste, dont la pratique est facile et fidèle,* mais ses prescriptions, assez semblables à celles de Ducrocq, restèrent sans résultat. On eut alors recours à une sorte de charlatan, Henri Lecomte, qui vint à Amiens afin d'employer à l'assainissement des maisons infectées, un parfum de son invention. Ce « parfum » qui n'était ni sain, ni agréable, se dégageait d'un mélange de soufre, d'antimoine et d'arsenic chauffé

et arrosé de vinaigre et d'eau-forte. Les vapeurs produites incommodèrent les survivants, qui s'en plaignirent avec raison; c'était une nouvelle peste ajoutée à celle qui existait déjà; peu s'en fallut que le *parfum* du charlatan ne tuât les malheureux qui avaient survécu à l'épidémie.

Quinze mille Amiénois survécurent. Comment? Pourquoi? On ne sait pas; ceux que le fléau n'atteignit pas étaient en tous cas de robustes gaillards.

Ce qui frappe, au récit de telles catastrophes, c'est de voir combien, au temps de Louis XIV, en ce siècle qui se qualifia de *grand*, la science la plus utile à l'humanité était encore rudimentaire. On reste, confondu que, après les grandes et terribles épidémies du Moyen-Age, les médecins n'aient pas trouvé d'autre conseil à donner aux pestiférés que celui de porter une orange en poche ou de respirer du citron!

1668, c'était l'époque où Molière raillait si impitoyablement la Faculté; peut-être l'*Advis familier* ou le *Bref discours* lui ont-ils fourni quelques traits dont nous rions encore aujourd'hui en écoutant le *Médecin malgré lui* ou le *Malade imaginaire*.

La journée de Peseux

Exercice-Sortie des samaritains neuchâtelois

Lignières, Valangin, Peseux. La liste des sorties de la Société des samaritains de Neuchâtel, s'allonge, décidément. Et c'est chaque fois un nouveau succès et de nouveaux souvenirs... précieux, que le chroniqueur est appelé à relater au journal.

Nous allons donc chercher dans ces lignes, à faire revivre à ceux qui ont participé à la journée de Peseux, le 21 juin 1908, les moments délicieux passés sous l'égide de la Croix-Rouge; quant à ceux qui n'y étaient pas, ils se diront peut-être encore une fois et ce sera tant mieux: les absents ont toujours tort!

Le seul dont on ne regretta pas l'absence en ce beau dimanche de Peseux, ce fut *Jupiter Pluvius*, que le Comité avait omis de convoquer, bien intentionnellement, la franchise de port n'étant pas accordée par l'administration postale aux régions où les samaritains Neuchâtelois étaient fort satisfaits de le voir rester! —

Or donc, le dimanche 21 juin, de fort bonne heure, les samaritains et samaritaines de Neuchâtel étaient alarmés d'urgence, et par ordre militaire, car on se trouvait en temps de guerre dans notre pacifique contrée: « Une armée ennemie avait envahi le Val-de-Ruz. Deux bataillons suisses (1500 hommes environ), étaient chargés de défendre les routes et passages qui, du Val-de-Ruz, mènent au lac de Neuchâtel. Ces bataillons s'étaient échelonnés depuis Montmollin, par Serrone, Bussy, Valangin, jusqu'à Fenin. L'ennemi avait cherché à forcer le passage de Serroue sur Peseux; dès l'aube, un combat meurtrier s'était engagé à la lisière nord du bois de Serroue, à vingt minutes du stand de Peseux.

« A 6 heures du matin, on avait avisé les samaritains et samaritaines de Neuchâtel que la troupe manquait de matériel et de personnel pour panser et évacuer de nombreux blessés ».

Telle était la supposition que les partants de la ville par les trams de 7 heures... ignoraient encore au moment du